

RAPPORT DU MAIRE 2011



SITUATION FINANCIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ D'OKA

7 NOVEMBRE 2011

RAPPORT DU MAIRE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE 2011

Chères citoyennes, chers citoyens,

C'est avec un immense plaisir que je vous présente aujourd'hui mon rapport sur la situation financière de la Municipalité d'Oka pour l'année 2011. Tel que stipulé par l'article 955 du Code municipal du Québec, au moins quatre semaines avant le dépôt du budget pour adoption, le maire doit présenter un rapport sur la situation financière de la municipalité au cours d'une séance du conseil.

Je traiterai donc des derniers états financiers, du dernier rapport du vérificateur externe ainsi que du programme triennal d'immobilisations. Il sera aussi question des indications préliminaires quant aux états financiers de l'exercice actuel, des orientations générales du prochain budget et des projets d'infrastructure à venir.

ÉTATS FINANCIERS ET RAPPORT DU VÉRIFICATEUR POUR L'ANNÉE 2010

Préparés sous la responsabilité du vérificateur externe Lavallée, Binette, Brière, Ouellette, CA s.e.n.c.r.l., les états financiers vérifiés de l'année 2010, déposés en juillet 2011, faisaient état d'un surplus budgétaire de 295 193 \$.

Le surplus accumulé pour l'exercice terminé le 31 décembre 2010 est de 505 140 \$. Cette somme se divise comme suit : 385 889 \$ pour le surplus non affecté et 119 251 \$ pour le surplus affecté.

L'endettement total net à long terme au 31 décembre 2010 pour l'ensemble de la Municipalité d'Oka est de 2 333 517 \$.

Le rapport du vérificateur indique que les états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Municipalité d'Oka au 31 décembre 2010. C'est le cas également des résultats de ses activités et de l'évolution de sa situation financière pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus au Canada.

PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS : RÉTROSPECTIVE DE L'ANNÉE

Tel que stipulé dans le programme triennal d'immobilisations de l'année 2010, plusieurs projets prioritaires avaient été identifiés afin d'assurer non seulement le maintien, mais aussi l'amélioration de la qualité de vie de nos citoyens. Nous sommes fiers d'affirmer que nous avons procédé, tel que prévu, à plusieurs travaux de réfection au niveau de nos infrastructures, en plus d'amorcer le

démarrage de nouveaux projets, et ce, tout en maintenant encore une fois l'un des taux de taxes les plus avantageux de la région.

Les efforts que nous avons consentis au cours de cette période nous ont permis de mener à bien des dossiers prioritaires qui touchent directement la qualité de vie de nos citoyens.

Parmi les dossiers d'importance, mentionnons celui de l'acquisition des terrains de la compagnie Financière Norfolk de même que le soutien financier et administratif apporté au projet de l'Abbaye d'Oka le temps de trouver une nouvelle vocation à ce lieu historique. Dans les deux cas, non seulement avons-nous investi tout notre temps et nos efforts, mais il nous aura fallu également consentir des sommes importantes pour en arriver à des ententes satisfaisantes pour les parties impliquées. Comme toujours, ce sont les valeurs d'engagement, d'équité et de transparence qui nous ont guidées sur la seule voie que nous connaissions, celle de la gestion responsable et du respect de la population d'ici.

Sans être exhaustive, la liste qui suit fait suite à ces travaux entamés en 2010, soit :

- Travaux de réhabilitation de conduites d'aqueduc et de pavage de rues sur 13 segments de rues dont le rang l'Annonciation, grâce à 2 subventions obtenues dans le cadre du programme de renouvellement des conduites d'eaux potables et d'eaux usées (PRECO) ;
- Plans et devis de la station de pompage Olier ;
- L'acquisition de terrain pour un poste de surpression ;
- La mise aux normes de l'usine de filtration (phase 1) et finalement l'acquisition des terrains Norfolk.

Ainsi, ces démarches témoignent fidèlement de nos actions et de notre engagement le plus concret envers la population okoïse.

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2011, ORIENTATIONS GÉNÉRALES DU PROCHAIN BUDGET 2012 ET DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS

Les prévisions budgétaires de l'exercice 2011 laissent entrevoir que nous réaliserons un surplus.

L'élaboration, la présentation et l'adoption imminente du budget municipal 2012 se feront conformément à notre engagement et à notre vision d'une gestion responsable et efficace des deniers publics. En étant rigoureux et appliqués dans notre travail, nous sommes d'avis que notre administration saura garantir à chacun d'entre nous une qualité de vie supérieure. L'embauche récente de 2 employés supplémentaires de même que la réorganisation de nos différents

services attestent de notre volonté de toujours faire plus, et de toujours faire mieux.

Comme chaque année, nous procéderons à l'analyse de divers scénarios devant mener à l'adoption du budget. Cet exercice incontournable nous amène à travailler de concert avec l'ensemble des employés municipaux afin de faire des choix responsables et éclairés qui vont dans le sens de nos priorités et de notre désir de toujours œuvrer au mieux-être des résidants d'Oka.

Bien que nous ayons assisté à un certain essor de la construction résidentielle sur notre territoire au cours de la dernière décennie, il ne faut pas perdre de vue que nous aurons tôt fait d'atteindre notre limite, conséquence directe de la particularité d'un territoire constitué en grande partie d'une zone agricole, des terres fédérales, des terres du domaine de l'Abbaye et de celles du Parc National d'Oka.

Considérant cette particularité de notre territoire et des obligations qui nous incombent en tant que membre de la communauté métropolitaine, notre budget annuel doit tenir compte de l'ensemble des mesures rendues nécessaires afin de maintenir une gestion efficace de notre administration. Les dépenses annuelles galopantes de même que tous les engagements supralocaux qu'il nous faut honorer nous obligent, en tant que gestionnaires, à redoubler de prudence et de clairvoyance non seulement dans les engagements que nous prenons, mais aussi dans la gestion quotidienne de nos opérations. Ce faisant, nous serons à même de mieux définir notre vision de l'avenir pour Oka, pour notre mieux-être, mais surtout pour celui des générations à venir. À ce chapitre, le maintien d'un taux de taxes parmi les plus concurrentiels qui soit continuera à guider nos politiques et nos actions.

Un autre défi de taille dans une municipalité dotée d'un grand territoire consiste à maintenir un développement harmonieux qui tient compte à la fois des besoins actuels et de ceux qui seront rendus nécessaires pour les prochaines générations. L'élaboration et la mise en place de projets structurants devant répondre aux besoins d'une population en pleine croissance continueront à être au cœur de nos priorités, qu'il s'agisse de la mise aux normes de l'usine de filtration et de la réfection complète de la station de pompage Olier ou encore du programme de pavage général de la municipalité.

Toujours selon le programme triennal d'immobilisations, plusieurs projets d'envergure sont également prévus au cours des prochaines années notamment le projet de la bibliothèque et au point de vue de la revitalisation, l'aménagement des haltes et les affichages publics.

RÉMUNÉRATION DES ÉLUS

En ce qui a trait à la rémunération des membres du conseil, la réglementation relative au traitement des élus vient en préciser les balises. Chaque conseiller

reçoit un salaire de base de 7070 \$ et une allocation de 3535 \$. Le maire reçoit quant à lui un salaire de 21 210 \$ et une allocation de 10 605 \$, auxquels s'ajoute une rémunération de la MRC de 4461 \$.

LISTE DES CONTRATS COMPORTANT UNE DÉPENSE DE PLUS DE 25 000 \$

Comme le prévoit l'article 955 du Code municipal du Québec, je dépose au conseil municipal la liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$. Je dépose également la liste de tous les contrats octroyés depuis la séance de novembre 2010 comportant une dépense de plus de 2000 \$ conclus au cours de cette période avec un même cocontractant lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale qui dépasse 25 000 \$.

CONCLUSION

En terminant, je tiens à remercier les membres du conseil et de l'administration municipale pour leur implication et le travail accompli tout au cours de l'année. Non seulement vous avez à cœur de bien servir la population d'Oka, mais vous le faites avec professionnalisme, diligence et respect.

Je vous invite à participer en grand nombre à la séance extraordinaire prévue le 12 décembre 2011 à 20 h afin de connaître les orientations budgétaires pour l'année 2012.

Merci et bonne fin de soirée !

Le maire de la Municipalité d'Oka,

Richard Lalonde